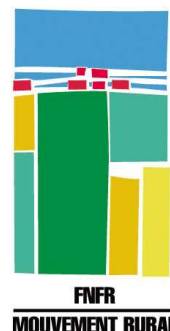




LA REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES "NOUVEAUX DEFIS POUR LES ASSOCIATIONS"

Du vendredi 26 novembre (19 h) au dimanche 28 novembre (13h)

Dans les locaux du CART à SOMMIERES



La réforme territoriale soulève aujourd'hui nombre de réactions du côté d'élus et de citoyens qui dénoncent l'absence de concertation et le retour déguisé à une re-centralisation avec asphyxie budgétaire des collectivités. De plus le projet de suppression des clauses générales risquent de pénaliser les associations qui verraient leurs financements purement et simplement supprimés.

Consciente de son rôle d'animation des acteurs du monde rural, ancrés dans les valeurs de l'éducation populaire, la Confédération Nationale des Foyers Ruraux et la fédération départementale des Foyers Ruraux du Gard organisent une formation-action ouverte aux responsables bénévoles et salariés d'associations et aux élus locaux.

OBJECTIFS :

- Donner des clés de compréhension de la (probable) nouvelle organisation territoriale : quelle place aux citoyens ?
- Permettre aux participants d'échanger sur les enjeux de la réforme territoriale et sur les conséquences pour les associations.
- Re-préciser l'identité et la spécificité des associations : quelle est la valeur ajoutée, contributive au " vivre ensemble " ?
- Re-définir la place de l'association sur un territoire ? Comment et quoi négocier avec la puissance publique ? comment contractualiser les actions menées ? Evaluation de la réponse apportée aux besoins exprimés ?

INTERVENANTS

- **Grands témoins :**
 - **Georges Gontcharoff** (ancien rédacteur en chef de la revue de l'ADELS, "TERRITOIRES") spécialiste de la gestion des collectivités locales, de la démocratie participative et du développement local et **Alain Guyard**, professeur de philosophie.
 - Olivier Gaillard, Conseiller Général du canton de Sauve, délégué à la culture au Conseil Général du Gard.
 - Henri de Latour, Maire de Lasalle
 - Un représentant de l'Association Temps Libre de St Geniès de Malgoirès
 - Joël Raimondi, directeur du Cabinet FIDES CONSEILS

Organisateur :

FDFR30 – Marielle VIGNE
Tél : 04.66.81.78.58
Fax : 04.66.81.67.39
Courriel : fdfr.30@mouvement-rural.org

Conditions financières :

Pour les personnes déjà inscrites au Passeport Formation :

- ♦ 50 € et participation aux frais de repas.
- ♦ Prise en charge des frais d'hébergement, de déplacements et des frais pédagogiques par la CNFR.